

UNIVERSITE SAINT THOMAS D'AQUIN

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004

06 B.P 10212 Ouagadougou 06

Tél. : (226) 25-40-77-88/99

E-mail : rectorat@usta.bf

Site Web: www.usta.bf

RECTORAT

VICE-RECTORAT



Saaba le 10 décembre 2024

Suite aux demandes d'inscription en Master I à la Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP) pour l'année 2024-2025

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, les candidatures ci-dessous à l'inscription en master 1 dans l'option Droit Privé Fondamental (DRV) à la FSJP de l'USTA sont invités à l'issue du **deuxième tour** d'examen des candidatures, à retirer l'autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité.

N°	Nom et prénom (s) demandeur	Filière et niveau sollicités	Etablissement de provenance	Décision	Observation
DROIT PRIVE FONDAMENTAL (DRV)					
1	GUEBRE C. Abdoul Kalil	M1/DRV	AUBEN	Accepté	
2	KOUDOUYOU Mohomed Yassine	M1/DRV	USTA	Accepté	
3	YAMEOGO Séphora Marie Y.	M1/DRV	USTA	Accepté	

Arrêté la présente liste à trois (03) noms

NB 1 : Les intéressés ont jusqu'au 17 décembre 2024, délai de rigueur pour procéder à leur inscription effective en versant au moins la première tranche de la scolarité. Passé ce délai leur participation aux activités pédagogiques (cours, TD/TP, évaluation) sera conditionnée par la présentation d'une autorisation écrite expresse par l'autorité compétente.

**Pour le Recteur et P.O.
Le Vice-recteur**

Ampliations :

- Recteur (ATCR)
- SG
- DAFC
- DAAS
- FSJP

Pr Norbert NIKIEMA
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques